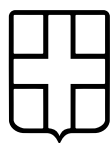


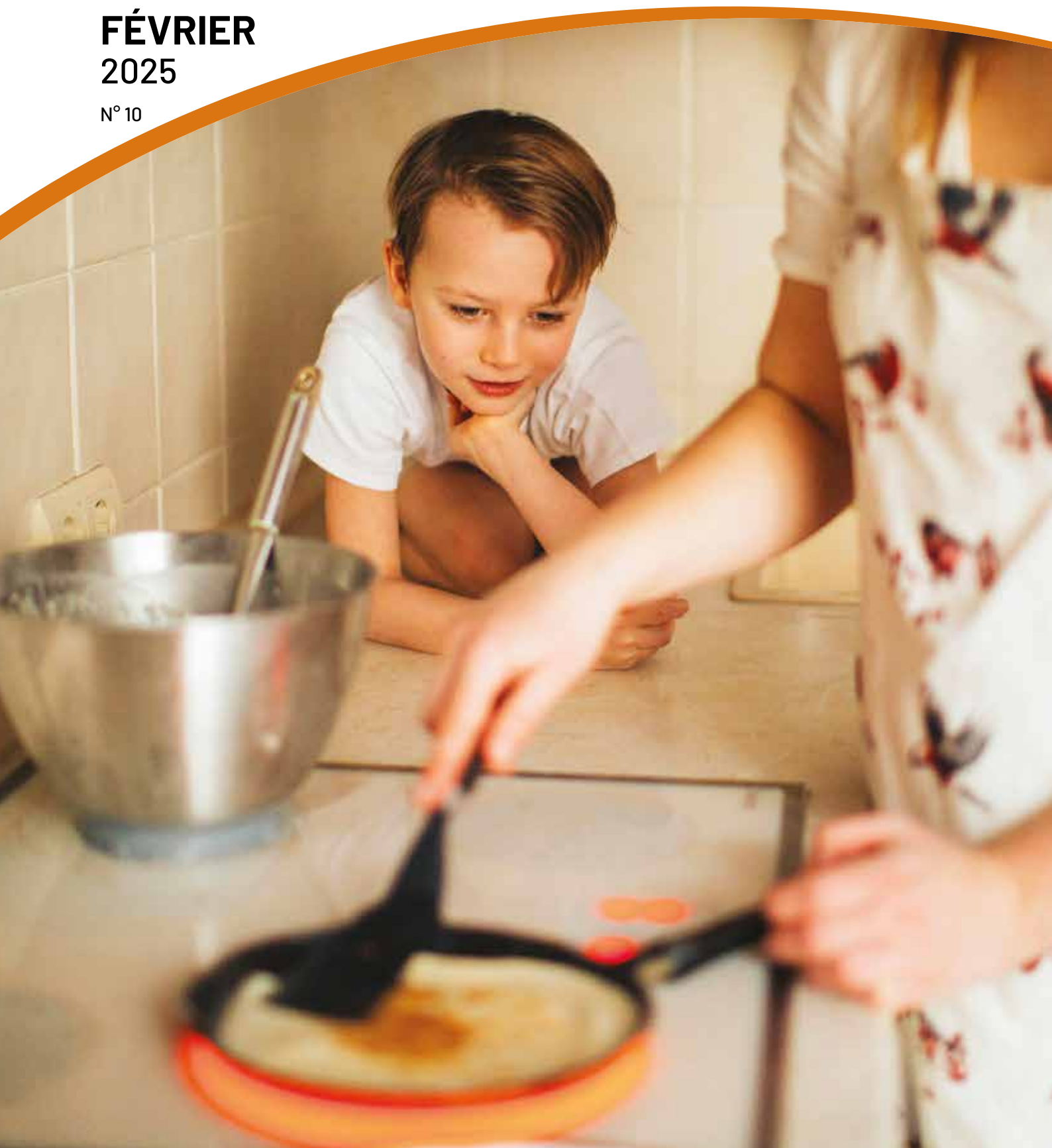
BULLETIN COMMUNAL DE



HAVELANGE

FÉVRIER
2025

N° 10



Barvaux - Flostoy - Havelange - Jeneffe - Maffe - Méan - Miécret - Porcheresse - Verlée

 WWW.HAVELANGE.BE

Les membres du Collège communal



Nathalie DEMANET

Bourgmestre

Attributions:
Sécurité, Finances, Administration, Economie,
Emploi, Coopération internationale.



Frank MAILLEUX

1^{er} Echevin

Attributions:
Urbanisme, Travaux



Aurélie BROUIR

2^{ème} Echevine

Attributions:
Enseignement, Enfance et Petite Enfance,
Culture, Tourisme, Communication.



Gilles RAMELOT

3^{ème} Echevin

Attributions:
Agriculture, Forêt, Environnement, Bien-être
animal, Culte, Jeunesse.



André-Marie GIGOT

4^{ème} Echevin

Attributions:
Sport, Développement rural, Participation
citoyenne, Logement, Associations,
Associations patriotiques.



Renaud DELLIEU

Président du CPAS

Attributions:
Aînés, Mobilité, Energie, Cimetières.

Conseillers CPAS

Ensemble:

Murielle Fossion Bechoux
Anne-Catherine Pirson-Wylocq
Léa Vansteeger
Bruno Greindl
Renaud Dellieu: Président

Hev:

Vincent Mathieu
Virginie Collée-Coussaert

Ecolo:

Amélie Spote
Daniel Cloots

Les conseillers communaux



Viviane Nivarlet

Conseillère Ensemble



Thibault Rulot

Conseiller Ensemble



Nathalie Rabeux Lambotte

Conseillère Ensemble



Pierre Malleux

Conseiller Ensemble



François Meunier

Conseiller HeV



Magali Deville

Conseillère HeV



Gathy Maxime

Conseiller HeV



Antoine Mariage

Conseiller Ecolo



Louise Michaux

Conseillère Ecolo



Marc Libert

Conseiller Ecolo



Laetitia Milissen

Conseillère indépendante

Projet Blocus: un espace d'étude partagé pour nos étudiants

Durant la période du 23 décembre au 5 janvier, les jeunes en blocus ont eu la possibilité de profiter de l'espace de la ludothèque pour étudier en groupe dans un cadre calme et convivial.

Cette initiative a été accueillie avec enthousiasme, offrant un soutien précieux à nos étudiants pendant leurs révisions.

Nous espérons que leurs efforts se sont traduits par de beaux succès aux examens ! Au vu du retour positif, une réflexion est en cours pour reconduire et pérenniser ce projet dans l'avenir.



50 ans du Royal Condroz Culturel: une histoire d'engagement et de partage



En 2024, l'ASBL Condroz Culturel a fêté un demi-siècle d'activités culturelles riches et diversifiées. Fondée en 1974 par une passionnée de culture et d'action sociale, l'association s'est illustrée par son ambition de rendre l'art accessible, même en milieu rural.

Cette année, le roi a octroyé à l'asbl le prestigieux titre de «Royal», une distinction qui salue son rôle essentiel dans la diffusion de la culture et son engagement philanthropique.

Ce jubilé est l'occasion de saluer l'engagement des bénévoles et de tous ceux qui ont contribué à cette aventure collective.

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations pour ces 50 ans de succès et leur souhaitons une belle continuité dans leurs projets futurs.

Bravo à Nova Dance pour leur performance remarquable !

L'école de danse Havelangeoise Nova Dance a ébloui le public lors de l'émission *The Dancer* sur la RTBF avec une prestation pleine de créativité et d'émotions.

Leur énergie débordante, leur technique irréprochable et leur passion contagieuse ont conquis les spectateurs et le jury.

Ce succès met en lumière le talent exceptionnel des danseurs et l'engagement des professeurs de l'école.

Félicitations à toute l'équipe pour cette belle victoire artistique qui inspire et fait rêver !



Votre agent de quartier vous parle...

Je suis régulièrement confronté à différents petits problèmes. C'est la raison pour laquelle je vous rappelle quelques obligations ou interdictions qui sont prévues dans le Règlement Général de Police (RGP), charte de bien vivre ensemble et dont le non-respect peut entraîner des amendes et sanctions administratives. Un bon citoyen est un citoyen averti.

CHAPITRE VI – DES ANIMAUX.

1. Article 391 – divagation des animaux (terrain public/privé)

Il est interdit:

- De laisser divaguer ou abandonner un animal quelconque.
- De se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre des personnes ou autres animaux, s'ils ne sont pas muselés. Cette disposition est également applicable dans les lieux accessibles au public.

2. Article 392 – Placement des animaux errants/abandonnés

Les animaux divaguant ou abandonnés seront placés conformément au Code Wallons du bien-être des animaux, aux frais, risques et périls du propriétaire ou gardien.

3. Article 393 – De la maîtrise des animaux

Les animaux doivent être maintenus par tout moyen sous la maîtrise de leur propriétaire ou détenteur, et au minimum par une laisse courte (< 2 m), en tout endroit de l'espace public, en ce compris les parcs publics, galeries et passages privés, accessibles au public.

4. Article 394 – Incommoder le public/endommager des plantations

Les propriétaires d'animaux ou gardien doivent veiller à ce que les animaux:

- N'incommodent pas le public de quelque manière que ce soit, y compris aboiements, cris, déjections sur la voie publique et autres tant de jour que de nuit.
- N'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant sur le domaine public et sur les propriétés privées.

5. Article 400 – Introduire un animal dans un établissement accessible au public

Il est interdit d'introduire un animal quelconque dans les établissements accessibles au public dont l'accès lui est refusé ou interdit soit par un règlement intérieur ou écriteaux et pictogrammes.

Etat Civil

En application du RGPD (Règlement Général de Protection des Données), l'Etat Civil n'est plus publié dans le Bulletin communal. Or, il semblerait que cette rubrique était appréciée par un certain nombre de citoyens.

Les personnes concernées par un acte d'Etat Civil (naissance – mariage – décès) qui souhaiteraient que leur événement soit à

nouveau publié dans le Bulletin communal doivent donner leur accord écrit.

La Commune propose donc à chaque citoyen se trouvant dans pareille situation de compléter le formulaire pour marquer leur accord, ce dernier pourra être demandé auprès du Service Etat Civil: j.docquier@havelange.be 083/615.326

Le CPAS vous informe

Le Fonds social de l'eau

Vous rencontrez des difficultés à payer une facture d'eau ? Le Fonds social de l'eau, par l'intermédiaire du CPAS, peut vous aider.

• Qui peut en bénéficier ?

Il doit s'agir d'une personne physique (pas d'une société) qui est en défaut de paiement de sa facture pour sa consommation d'eau pour sa résidence principale et pour un usage exclusivement domestique répondant à ses besoins et ceux de son ménage (pas pour une activité commerciale).

• Comment réaliser une demande d'aide au Fonds social de l'eau ?

La demande doit être réalisée auprès du CPAS soit :

- durant les permanences sociales les mardis et jeudis de 9h à 11h;
- sur rendez-vous au 083/63.33.58.

Une assistante sociale examinera votre situation financière et proposera au Conseil de l'Action Sociale de prendre une décision. Vous recevrez cette décision par courrier.

Des renseignements complémentaires peuvent être consultés sur le site internet du SPGE.





Le Conseil Communal des Enfants
participe à l'opération Arc en ciel au sein de son école

**71^e OPÉRATION
ARC-EN-CIEL**

du 10 au 14 février

Vous pouvez déposer vos vivres non périssables à l'école de votre village ou à la maison communale au service population entre 09h00 et 12h00

Bibliothèque Papyrus - Ludothèque Ludomino

Livr'émoi

Vous aimez lire ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Ceci est pour vous !

La bibliothèque peut vous apporter des livres à domicile. Pour cela, il vous suffit de nous appeler au 083/63 46 60. Un.e bénévole viendra vous apporter des livres à votre rythme. Ce service est gratuit.

Vous avez envie d'offrir de votre temps ?

Vous aimez lire et bavarder ?

Ça tombe bien, nous recherchons des bénévoles pour aller à la rencontre des personnes isolées et leur déposer des livres. Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter au 083/63 46 60.

"Chouette! On lit ... pour les petits"
A la bibliothèque Papyrus d' Havelange

3-6 ans

Un samedi
sur deux de
10h à 10h45



11 et 25 janvier
8 et 22 février
8 et 22 mars

Renseignements: 083 63 46 60
Ferme des Tilleuls

Gratuit

CONFÉRENCE
19/02/25

CFNA
Pierre Van Nodorp
**BIEN MANGER
POUR BIEN APPRENDRE**

Entrée gratuite

mercredi 19/02/2025
20h00 - 22h00
Administration communale
99, rue de la Station à Havelange

L'intelligence et la mémoire ne se nourrissent pas que d'enseignement ou d'entraînement, c'est aussi dans l'assiette que se joue la santé du cerveau.

Aider son enfant à être attentif en classe, à se concentrer sur une tâche, à développer harmonieusement son esprit, c'est donc aussi veiller à lui assurer une bonne alimentation !

Commune de HAVELANGE
Centre Culturel d'HAVELANGE

Réservations souhaitées
0478/58.12.10
aurelien.giard@havelange.be

Consultation de l'ONE

1^{er} et 4^{ème} jeudi du mois PM, **sur rendez-vous**
Rue d'Ocolna,3 - 5370 Havelange

Car ONE

(1^{er} mercredi du mois, **sur rendez-vous**)
- AM: Miécrot, Jeneffe, Porcheresse
- PM: Failon, Maffe



Visite à domicile ONE

couvrant la commune d'Havelange
Personne de contact: Léna Evrard -
0499/99.77.75



Les Aînés:

Rejoignez le conseil consultatif comunal des aînés (C.C.C.A.) !

Le CCCA est un groupe de citoyens de plus de 60 ans qui met en place différentes activités pour les aînés à Havelange. Il est constitué par et pour les aînés, avec l'aide de nos services communaux. Les projets qui sont envisagés par le CCCA peuvent concerner des activités, des animations, des collaborations avec des partenaires ou encore des aménagements qui faciliteront le bien-être des aînés. Ils feront l'objet d'un dialogue constructif avec les autorités communales dans le but de les mettre en place en fonction des moyens dont dispose la commune. Devenir membre de cette Commission, c'est l'occasion de participer activement au bien-être des aînés sur la commune. Si vous êtes motivés, disponibles pour participer à quelques

réunions par an (environ 6), et prêt à soutenir le groupe lors des différentes activités organisée, n'hésitez pas à poser votre candidature!

Profil :

- Être âgé(e) de plus de 60 ans
- Être domicilié(e) et habiter dans l'entité communale (sauf dérogation) ;
- S'engager au service des aînés, volontairement et activement, pour les 6 années de la législature actuelle ;
- Ne pas être mandataire politique.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez le signaler à Christine Wéry (c.wery@havelange.be ou 083/615.321)

Atelier bien-être

La gemmothérapie: Le bon usage des extraits de bourgeons pour notre santé au quotidien

Au vu de la qualité des ateliers proposés par Anne-Marie CAMUS fin 2024, le CCCA vous propose de participer à 4 nouvelles sessions bien-être en 2025. La thématique du premier atelier concernera la gemmothérapie.

Afin de fidéliser les participants, il est demandé aux personnes inscrites de s'engager pour l'ensemble des sessions et de financer l'entièreté de celles-ci (soit 20€) lors du premier atelier.

Où: Maison Rurale Polyvalente – Rue Ocolna, 3 à HAVELANGE

Quand: Le mardi 11 février 2025 de 14h à 16h

Prix: 5 €



Inscription souhaitée: Guy BUSCHEN: 0477/79.94.38 ou gbbuschen@gmail.com



Table de conversation en Wallon

Les tables de conversation en Wallon continuent. Lors de ces tables, une dizaine de participants discutent autour d'un texte proposé en début de séance pour le plaisir de pratiquer le wallon. Cet atelier sera animé par Eric MERLAND.

Où: Ferme des Tilleuls – Salle Arthur Haulot – Rue de Hietinne, 2 à 5370 HAVELANGE

Quand: Les 3^{èmes} jeudis du mois de 14h à 15h ou de 15h à 16h.

Dates: 20 février 2025, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin 2025.

Prix: Gratuit

Inscription obligatoire: Guy BUSCHEN: 0477/79.94.38 ou gbbuschen@gmail.com

Atelier informatique

L'atelier informatique continue.

Que vous ayez besoin d'aide pour utiliser votre smartphone, votre tablette ou votre PC, les bénévoles du CCCA vous guideront pour vous permettre d'utiliser les fonctions qui vous intéressent.

Où: Ferme des Tilleuls – Salle Arthur Haulot – Rue de Hietinne, 2 à 5370 HAVELANGE

Quand: Chaque 3^{ème} lundi du mois de 10h à 12h. La prochaine session aura lieu le 17 février 2025. ATTENTION: Uniquement sur rendez-vous !

Prix: Gratuit

Inscription indispensable: Guy BUSCHEN: 0477/79.94.38 ou gbbuschen@gmail.com



En ce début d'année, le Centre culturel d'Havelange poursuit son «opération GEANTS» qui consiste en la réinvention d'un folklore local autour de GÉANTS processionnels.

Exposition «Les Géants d'Havelange»



Saviez-vous que fin des années 1960, des GEANTS habitaient Havelange ? Ce folklore a disparu, les GEANTS sont partis...

Du 31/01 au 23/02, le Centre culturel d'Havelange propose une exposition consacrée aux GEANTS d'Havelange. Seront réunis des témoignages réalisés par le vidéaste Gaëtan Leboutte, des articles de presse, des photos et divers objets réactivant la mémoire de ce folklore. Cette exposition sera aussi l'occasion de présenter le folklore des GEANTS en Belgique, en Europe et dans le monde.

En pratique: Exposition ouverte du 31/01 au 23/02/2025. Vernissage le vendredi 31/01 à partir de 18h. Visite les dimanches de 14h à 18h. Ouverture le jeudi 13/02 de 16h à 20h. Lieu: Maison qui Bouge (rue Bierwa 1 à 5374 Maffe). Entrée libre, bienvenue à toutes et tous.

Conférence «Folklores: entre permanences et changements»

Une conférence de Manon Istasse, anthropologue et chargée de missions à l'Eden (Centre culturel de Charleroi).

Que ce soit le folklore, les traditions, les festivités populaires ou encore le patrimoine culturel, tout change avec le temps. Ces changements relèvent parfois de dynamique internes à un groupe, parfois d'impératifs externes. Manon Istasse nous proposera 3 étapes: une réflexion générale sur le folklore et les termes qui s'y rapportent; des exemples de changements dans le folklore; et la présentation du Carnaval de Charleroi dans ses permanences et changements.

En pratique: jeudi 13/02 à 20h à la Salle Ensemble (Route de Durbuy 2A - 5374 Maffe). Entrée: 3€ | Réservations souhaitées.



Cinéma «Als REUZEN sterven/Quand les GEANTS meurent»

Un film documentaire de Jan Vromman, 78minutes, vostfr, 2022. Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur. 1^{re} diffusion en Wallonie !

Dans ce documentaire, Jan Vromman tend un miroir à notre société: celui des manifestations populaires (des processions et défilés traditionnels aux prides d'aujourd'hui). Il s'intéresse ainsi aux GEANTS des défilés à travers le regard de 3 générations.

En pratique: vendredi 14/02 à 20h30 à la Salle Ensemble (Route de Durbuy 2A - 5374 Maffe). Entrée: 5€ | Réservations souhaitées. Film en version originale avec sous-titrage en français.

Grand concours littéraire

Les GEANTS d'Havelange ont aujourd'hui disparu. Il s'agit désormais d'imaginer leur retour...

Le Centre culturel d'Havelange, en collaboration avec la bibliothèque communale Papyrus et la complicité de la librairie «Les filles de papier», organise un concours littéraire pour les enfants (7-11 ans), les ados (12-17 ans) et les adultes (à partir de 18 ans) afin de recueillir des récits (nouvelles, contes, légendes, poèmes, lettres...)

Vous souhaitez en savoir plus ? connaître les critères de rédaction, les conditions, les prix, etc ? N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à prendre contact avec nous par mail ou téléphone.

Infos et inscriptions: Centre culturel d'Havelange : rue de Hiëttine 2 à 5370 Havelange - Tél. 083/63 39 35
www.cchavelange.be - info@cchavelange.be. Retrouvez-nous sur Facebook: [cchavelange](https://www.facebook.com/cchavelange)

AGENDA

- 7/02 - 08/02** **CABARET** Foyer des Jeunes - Info: 083/633956
- 8/02** **CONCERT ROCK** «La Cahute» - MRP - Info: 0477/956874
- 8/02** **SOUPER BOULETTES** Ecole de Barvaux-Condroz - Info: 0499/46.18.67
- 13/02** **CONFÉRENCE «Folklores entre permanences et changements»**
Salle Ensemble à Maffe - Centre Culturel de Havelange - 083/ 63 39 35
- 14/02** **CINÉMA «Als REUZEN sterven / Quand les GEANTS meurent»**
Salle Ensemble à Maffe - Centre Culturel de Havelange - 083/ 63 39 35
- 14/02** **APÉROS HIVERNAUX** Salle de Failon - Info: 0486/519393
- 15/02** **REPAIR CAFÉ** Ferme des Tilleuls - Info: 083/634027
- 19/02** **CONFÉRENCE «Bien manger pour bien apprendre»**
Administration communale - Info: 0478/ 581210
- 23/02** **MARCHE ADEPS** Ecole de village de Havelange - Info: romain.disclez@gmail.com
- 08/03** **GRAND FEU** Foyer des jeunes
- 16/03** **JOGGING** Salle le Clavia à Flostoy - Info: Aurélien Giard au 0475/ 58 12 10

Vous organisez un événement à Havelange ?

Pour qu'il figure dans notre agenda communal, pensez à introduire un dossier de demande d'autorisation de manifestation auprès du Collège communal.
Info: n.chisogne@havelange.be

Dates de parution du bulletin pour 2025

Mois de parution	Réception des articles	Distribution postale
Mars	7 février	4 mars
Avril	14 mars	7 avril

Contactez l'Administration communale :

- Rue de la Station 99 - 5370 Havelange
083/ 633 167 - f.manderscheid@havelange.be
- Service Population - Etat Civil :
083/ 615 329 - population@havelange.be
- Service Urbanisme & Environnement
083/615 331 - ph.schoemans@havelange.be

Horaire:

Le service Population - Etat Civil est ouvert tous les matins entre 9h00 et 12h00 + le mercredi entre 13h30 et 16h00.

Une permanence est organisée le jeudi entre 16h00 et 18h30 sur rendez-vous.

Le service urbanisme est ouvert le matin entre 9h00 et 12h00 + sur rendez-vous.
Tous les autres services sont accessibles entre 9h et 12h00.

Editeur responsable
Nathalie Demanet, Bourgmestre